

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Le Chevalier de Saint-Georges Inexactitudes commises par ses biographes

Gaston Bourgeois

Number 2, 2e semestre 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044236ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044236ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bourgeois, G. (1964). Le Chevalier de Saint-Georges : inexactitudes commises par ses biographes. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (2), 12–17. <https://doi.org/10.7202/1044236ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1964

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

*LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES
INEXACTITUDES COMMISES
PAR SES BIOGRAPHES*

Un membre de notre Société, M. Gaston Bourgeois, Directeur honoraire de l'Enregistrement et des Domaines, à Basse-Terre, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : Le Chevalier de Saint-Georges : Un enfant célèbre de la Guadeloupe.

Cet ouvrage, qui a été écrit en 1949 et préfacé par M. Henry Bérenger, ancien sénateur de la Guadeloupe et ambassadeur de France, et qui a été l'objet d'appréciations flatteuses de diverses Maisons d'éditions parisiennes, est resté jusqu'à présent inédit.

Dans l'article que nous publions ci-après, l'auteur souligne les principales inexactitudes contenues dans les biographies de son héros.

La Société d'Histoire de la Guadeloupe est heureuse d'informer ses lecteurs et amis qu'elle va faire incessamment publier l'ouvrage inédit de M. Gaston Bourgeois ; ainsi, le rayon de nos bibliothèques consacré à l'Histoire de notre île sera-t-il enrichi.

N'est-ce pas, là, la meilleure contribution que l'on puisse apporter au renom de la Guadeloupe ? — N. D. L. R.



La figure du Chevalier de Saint-Georges est l'une des plus attachantes du 18^e siècle. En ce siècle, pourtant si fertile en personnages curieux (1), le Chevalier a laissé une trace originale et presque lumineuse.

Roger de Beauvoir a popularisé sa figure dans un roman qui parut à Paris, chez Dumont, éditeur au Palais Royal, n^o 88, en 1840, et qui eut du succès.

Dans l'avant-propos du roman adressé au Duc Jacques de Fitz-James, compagnon du Duc de Chartres, Roger de Beauvoir présente son principal personnage en termes enthousiastes : « L'homme dont l'étrange figure apparaît perpétuellement dans ces pages, c'est le Chevalier de Saint-Georges, le brillant mulâtre, l'homme des assauts, des bonnes fortunes et des soupers ; homme unique dont un hasard propice m'a fait découvrir le squelette, auquel pend encore une épée à la « Tonkin, ornée d'un beau

nœud d'argent... ». Un peu plus loin, il ajoute : « Les biographies et les notices (qui concernent Saint-Georges) sont toutes ineptes, contradictoires ou tronquées ».

Ce jugement, s'il est excessif, contient une bonne part de vérité.

Roger de Beauvoir, lui-même, n'échappe pas, d'ailleurs, aux critiques. Son livre, au style alerte, relève de la littérature, plutôt que de l'histoire : c'est un ouvrage de pure imagination, où l'auteur abuse trop largement de ses facultés de romancier inventif et où quelques épisodes seuls seraient à retenir si, pour les besoins de l'intrigue, ils n'étaient pas eux-mêmes dénaturés.

Oui, les biographies du Chevalier de Saint-Georges contiennent beaucoup d'inexactitudes.

Seul, Lionel de La Laurencie, ancien Président de la Société française de Musicologie, a écrit, dans ses magistrales *Etudes d'histoire et d'esthétique* parues en 1923, une biographie probe et savante, fortement documentée.



La plupart des biographes (même Lionel de La Laurencie !) n'hésitent pas à avancer (2) que le Chevalier de Saint-Georges a eu pour père Messire Jean de Bologne (ou Boulogne ou encore Boullongne), conseiller du roi en son Parlement de Metz, intendant de ses finances en mai 1744, nommé, le 25 août 1757, contrôleur général des Finances de sa Majesté, c'est-à-dire secrétaire d'Etat aux Finances.

C'est là une grosse erreur.

Jean de Bologne, Comte de Nogent, important personnage qui, selon H. Thiron, « se porta pendant treize années comme candidat perpétuel au Contrôle général », ne quitta jamais la France.

D'autre part, il est également faux d'attribuer cette paternité — comme l'ont fait certains biographes, notamment un historien de premier mérite, Alfred Chuquet — au fermier général Philippe-Guillaume de Boullongne-Tavernier, dit de Préninville. Saint-Georges est le neveu de ce fermier général, non son fils.

Le père du Chevalier appartenait à la branche des Boullongne du Beauvaisis, qui avaient une origine commune avec les illustres peintres Boullongne, de Paris.

Il se prénommaît Guillaume-Pierre. Né à Orléans le 17 juin 1710, il eut une jeunesse quelque peu aventureuse. Il avait commencé sa fortune comme simple munitionnaire de l'armée du Maréchal de Saxe. Puis, il était allé aux colonies. Il fit un assez long séjour à la Guadeloupe. Les vastes champs de canne à sucre de son « habitation » s'étendaient de la Rivière-des-Pères à la propriété de Thillac, près du quartier de la Basse-Terre. Il eut d'une négresse, connue sous le nom de la belle Nanon et considérée, à juste titre, comme l'une des plus jolies femmes que l'Afrique ait jamais fournies aux « habitations », un fils qui devint plus célèbre que lui : le futur Chevalier,

Quelques mois après son retour en France (1748), il fut nommé secrétaire du roi et audientier au Parlement de Metz.

Le 18 juin de la même année, il épousa Perrette-Catherine de Ravenel, fille d'un receveur général qui lui apporta une grosse fortune.

De cette union, il eut une fille Catherine-Jeanne, qui fit un mariage des plus avantageux : par contrat du 29 décembre 1765, que le roi et la reine honorèrent de leurs signatures, Catherine-Jeanne épousa Mathieu-Paul-Louis de Montmorency-Laval, vicomte de Laval, puis comte de Montmorency. En sorte que le fils naturel de Guillaume-Pierre de Boullogne, le Chevalier de Saint-Georges, pouvait se flatter d'avoir pour cousanguine une comtesse de Montmorency.

Deux ans après son mariage, le 4 janvier 1750, Guillaume-Pierre reçut les provisions de l'office de conseiller du roi, trésorier général alternatif des colonies françaises en Amérique, charge vénale créée par édit du mois de novembre 1749.

Il était fort riche, comme son frère de Préninville, le fermier général. Vers 1766 ou 1767, il acheta un grand hôtel au faubourg Saint-Germain, « rue du Bacq, vis-à-vis la grille des Jacobins ». L'hôtel (aujourd'hui 46 et 48, rue du Bac) appartient plus tard à Chaptal, puis à Louis Veuillot. La porte d'entrée, sculptée, est ornée d'une cartouche portant l'initiale B.

Ami lecteur, souriez si cela vous chante : nous avouons que nous n'avons jamais visité cet ancien hôtel, que notre héros fréquenta, sans avoir quelque émotion.



Signalons une deuxième inexactitude, aussi importante que la première.

Il est communément admis que le Chevalier est né le 25 décembre 1745.

C'est là une erreur dont l'auteur principal est M. Le Boëssière fils, maître d'armes des anciennes Académies du roi, des Ecoles royales polytechniques et d'éducation, qui a été élevé avec Saint-Georges et qui lui a consacré, en tête de son *Traité des Armes*, une notice dite Notice historique, « écrite avec le cœur et l'esprit ».

Selon plusieurs documents du Ministère de la Guerre, des Archives nationales et des Archives de la Seine, Saint-Georges est né en 1738 ou en 1739.

Et il avait reçu le prénom de Joseph... D'où lui vient le patronyme : *Saint-Georges*, sous lequel il est connu ? (3)... Roger de Beauvoir en donne une explication fort touchante et ingénieuse, mais bien invraisemblable : « Ce nom de Saint-Georges n'avait pas été donné au jeune mulâtre par une simple préférence de noms, comme il arrive fréquemment aux colonies. Le plus beau navire, en rade à la Guadeloupe, lorsque l'enfant y était né, lui avait servi de parrain ».

Une autre explication semble plus plausible : à l'époque de la naissance du Chevalier, vivait à la Guadeloupe un sieur Georges de Bologne, se

disant Sieur de Saint-Georges et ancien gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi. Ce Saint-Georges de Bologne, habitant et négociant, possédait des domaines à Saint-Robert, dans les hauteurs du Baillif, non loin de l'opulente habitation de M. de Boullongne-Tavernier, à qui le liait un vague cousinage (4).

Il est permis de supposer que le jeune mulâtre, parvenu à l'âge d'homme, emprunta, pour se lancer dans le monde, le nom de Saint-Georges à l'habitant-négociant qui, suivant l'expression de l'époque, « passait » rarement en France.



D'autres inexactitudes peuvent être relevées.

Messieurs les Biographes (la plupart se contentant de copier les écrits de leurs devanciers) ont allégué que Saint-Georges entra dans les Mousquetaires, au sortir de l'adolescence.

Roger de Beauvoir, dans la dédicace de son célèbre roman, s'élève avec véhémence contre cette affirmation : « Pour être simple officier dans l'armée, écrit-il, il fallait faire des preuves de noblesse (5), à plus forte raison pour corps privilégié comme celui des Mousquetaires ».

Il est incontestable que les deux Compagnies de Mousquetaires (mousquetaires gris et mousquetaires noirs) pouvaient, l'une et l'autre, au même titre, être considérées comme des corps d'élite ; elles faisaient partie, au même titre, de la Maison militaire du roi. Tous les mousquetaires étaient gentilshommes ; et les cadets des plus grandes familles s'enorgueillissaient de servir dans ces Compagnies d'élite. Or, Saint-Georges n'était pas noble « de race ».

Nous nous garderons, toutefois, d'avoir sur ce point une opinion tranchante.

Car les indications données par M. Boisserie de Masmonet réussissent à concilier les deux assertions en présence : selon cet éminent généalogiste, M. de Boullongne-Tavernier serait parvenu, grâce à son crédit (6), à faire admettre son fils dans une Compagnie de Mousquetaires ; mais les préjugés qu'on avait alors contre les hommes de couleur attirèrent sur celui-ci les sarcasmes de ses camarades, et il dut quitter ce corps privilégié.

Quoiqu'il en soit, il faut noter une particularité intéressante qu'aucune biographie ou notice (à l'exception de celle écrite par Lionel de la Laurencie) ne mentionne : Saint-Georges fut gendarme de la Garde du roi pendant au moins cinq ans. Il appartient, vraisemblablement, à la garde roturière (7).

Un pièce d'archives du Ministère de la Guerre, en date du 15 septembre 1792, porte que « le Citoyen Saint-Georges, Colonel », comptait, en 1761, parmi les gendarmes de la Garde.

Et deux documents musicaux confirment le fait (dédicace, en 1766, du célèbre violoniste italien Antonio Lolli à « Monsieur de Saint-Georges gendarme de la Garde de sa Majesté Très Chrétienne » ; dédicace, au

cours de la même année, de Gossec, le créateur en France du genre symphonique et le réformateur de la musique religieuse, à « Monsieur de Saint-Georges, écuyer, gendarme de la Garde du Roi. »



Nous devons signaler, à présent, une jolie bévue commise par les auteurs des biographies : Saint-Georges, écrivent-ils, fut nommé Capitaine des Gardes du Duc de Chartres (Philippe-Egalité), fils du Duc d'Orléans.

Roger de Beauvoir s'emporte : « ... Il faut, en vérité, n'avoir aucune idée de cette époque-là pour avancer une supposition pareille : attendu que, pour être Capitaine des Gardes d'un prince du sang, on devait avoir fait des preuves de noblesse à dater de l'année 1399, suivant les statuts, avoir été présenté à Versailles et avoir obtenu l'agrément du Roi pour exercer cet emploi près du prince de sang royal... ».

C'est là, en effet, une erreur d'importance. Le nom de Saint-Georges ne figure pas dans l'état de la Maison des d'Orléans ; de plus, n'étant pas gentilhomme, le Chevalier n'eût pu faire les preuves de noblesse très strictement exigées à la Cour. En fait, la charge de Capitaine des Gardes du Duc de Chartres était occupée par M. de Genlis (8).

C'est « lieutenant des Chasses » que les biographes devraient dire.

Le Duc d'Orléans possédait au Raincy (9) une Capitainerie, où il adoucissait la rigueur des lois pour la chasse.

Bachaumont nous apprend, à la date du 1^{er} mai 1779, que « Madame de Montesson (10), voulant s'attacher M. de Saint-Georges pour ses spectacles, a fait créer par M. le Duc d'Orléans une place pour lui dans ses chasses, avec toutes sortes d'agrément et beaucoup d'utiles ».

Les Chroniques de l'Œil-de-Bœuf (1779) mentionnent que « M. le Duc d'Orléans a attaché M. de Saint-Georges à sa Maison, en qualité d'officier des Chasses ». Enfin, H. Angelo précise, dans son *Angelo's Pic Nic* : « En 1779, Saint-Georges fut nommé, par le Duc d'Orléans, Lieutenant des Chasses de Pinci (11) ; il obtint cette charge qui lui rapportait honneur et profit, sans s'être livré à des intrigues ou manœuvres secrètes ».

Ainsi, le Chevalier obtint, en avril 1779 — ou le 1^{er} mai de cette année — la place de Lieutenant des Chasses du Raincy ; cette place fut créée pour lui sur les instances de Madame de Montesson.

Rapprochons de cette conclusion les lignes suivantes, extraites des *Souvenirs* de Madame Louise-Elisabeth Vigée-Lebrun : « En 1782, j'ai séjourné quelque temps au Raincy ; le Duc d'Orléans, père de Philippe-Egalité, qui l'habitait alors, m'y fit venir pour y faire son portrait et celui de Madame de Montesson. A l'exception du plaisir que je pris à voir de grandes parties de chasse, je m'ennuyai passablement au Raincy... Saint-Georges, le mulâtre, si fort et si adroit, était du nombre des chasseurs... ».

Enfin, Roger de Beauvoir et certains biographes (12) ont prétendu que Madame de Montesson, épouse morganatique du Duc d'Orléans, devait être inscrite sur la liste des conquêtes amoureuses du Chevalier de Saint-Georges.

C'est là pure invention : Madame de Montesson ne fut pas la maîtresse de Saint-Georges, qu'elle protégeait. Ses contemporains ont rendu hommage à sa vertu qui, à cette époque, où il n'était pas de bon ton d'observer la fidélité conjugale, paraissait être une chose anormale. Et tous les historiens qui se sont intéressés à elle s'accordent pour reconnaître qu'elle eut des mœurs honnêtes.

Nous reviendrons sur ce point dans un prochain article, où nous parlerons des bonnes fortunes du Chevalier et du rôle capital qu'il joua lors de la trahison de Dumouriez. Dans ce drame historique, il rendit un immense service à la République.

- (1) Citons : le Chevalier d'Eon, Casanova, le Chevalier de la Morlière, Cagliostro, le Comte de Saint-Germain, Laclous, Grimod de la Reynière, Mesmer, Cazotte, Martinez de Pasquali, etc...
- (2) Voir la dernière biographie, en date, du Chevalier : article de Roger Duchaussoy, paru dans le **Miroir de l'Histoire**, décembre 1958, et reproduit dans la **Quinzaine en Guadeloupe**, n° 17, du 1^{er} février 1964.
- (3) La table du « **Mercur** », année 1768, le désigne sous le nom de « Boulogne de Saint-Georges ».
- (4) Nous avons relevé qu'une demoiselle Marie de Boullongne, appartenant aux Boullongne de Damaslieu (Clermontois), avait épousé, vers 1630, à Damaslieu, Christophe Goureau ou Gorreau, écuyer, Seigneur de Saint-Georges. Ces Boullongne étaient des parents éloignés des Boullongne-Tavernier.
- (5) Louis XVI décida, par l'Edit du 22 mai 1781, que nul ne pourrait être sous-lieutenant s'il ne justifiait de quatre générations de noblesse.
- (6) Grâce à leurs parentés et à leur fortune, les Boullongne disposaient de puissantes influences.
- (7) La Garde royale comprenait une garde roturière et une garde noble.
- (8) Le 8 septembre 1776, le Duc de Chartres, devenu Gouverneur du Poitou, présente au roi le Comte de Genlis en qualité de Capitaine de ses gardes. Le Duc était l'amant de Madame de Genlis, « qui n'a jamais passé pour bégueule ni prude ».
- (9) Localité du département de Seine-et-Oise.
- (10) Le vendredi 23 août 1773, à minuit, le Duc d'Orléans avait épousé la marquise de Montesson.
- (11) Nul doute que le biographe anglais n'ait voulu écrire : **Raincy**.
- (12) Voir l'article de Roger Duchaussoy, reproduit dans la **Quinzaine en Guadeloupe**, n° 17, du 1^{er} février 1964.